

Motion des élus

Attendu que le CPE Le Pitchounet doit se relocaliser en 2019 parce que la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys souhaite récupérer ses locaux;

Attendu que l'arrondissement souhaite relocaliser la Sécurité publique dans le Centre communautaire intergénérationnel;

Attendu que la rétention de ces services destinés aux familles d'Outremont est une priorité pour le conseil d'arrondissement et que le CPE Le Pitchounet risque de quitter notre arrondissement faute de locaux adéquats pour les loger;

Attendu que c'est le Service de la gestion et planification immobilière (SGPI) de la Ville de Montréal qui négociera l'entente entre la ville et le CPE Le Pitchounet;

Il est proposé par Philippe Tomlinson, maire de l'arrondissement Outremont, et appuyé par Mindy Pollak, conseillère du district Claude-Ryan :

De demander au SGPI de procéder sans tarder à une transaction avec le CPE le Pitchounet afin de le relocaliser au 2^e étage du 1431-33, avenue Van-Horne;

De privilégier une location par bail emphytéotique.